FISCALITÉ

Résultat fiscal des compagnies d'assurance : approfondir et contrôler

Chez un assureur le passage au résultat fiscal se joue sur des postes qui n'existent pas ailleurs : provisions techniques réserve de capitalisation placements représentatifs des engagements et opérations de réassurance. Le traitement fiscal de ces postes ne se déduit pas de leur traitement comptable et les retraitements sont souvent reconduits sans réexamen au moment de la clôture. Cette journée s'adresse à des praticiens qui établissent déjà la liasse d'une entreprise d'assurance. Elle approfondit les retraitements techniques les situe dans les tableaux de la liasse et construit les contrôles de cohérence à passer avant dépôt.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 327 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables fiscaux et comptables de compagnies d'assurance et de mutuelles ainsi qu'experts-comptables et auditeurs intervenant sur le secteur.

PRÉREQUIS
Pratique de l'établissement du résultat fiscal d'une entreprise d'assurance.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Approfondir le traitement fiscal des provisions techniques et de leurs variations
- Suivre la réserve de capitalisation et ses mouvements dans le résultat fiscal
- Traiter fiscalement les placements représentatifs des engagements et leurs résultats
- Analyser les effets fiscaux des traités de réassurance acceptée et cédée
- Assurer la cohérence entre états réglementaires comptabilité et liasse fiscale
- Construire les contrôles à passer avant le dépôt de la liasse

03 Programme détaillé

M1 Provisions techniques et réserves

- Approfondir les postes qui font le résultat
- Traitement fiscal des variations de provisions techniques par catégorie
- Justification des évaluations retenues et documentation du dossier
- Suivi de la réserve de capitalisation et de ses dotations et reprises
- Provisions pour risques en cours et pour sinistres à payer
- Points de divergence entre approche comptable et approche fiscale
- Cas pratique : Les participants retraitent les variations de provisions techniques d'un exercice et justifient chaque écart.

M2 Placements et réassurance

- Suivre les flux qui traversent le résultat
- Résultats de cession des placements et régimes applicables
- Traitement des dépréciations et des réserves liées aux placements
- Effets fiscaux de la réassurance cédée et de la réassurance acceptée
- Opérations en devises et incidences sur le résultat
- Articulation avec les résultats des succursales et implantations
- Atelier : Chaque participant suit l'effet d'un traité de réassurance depuis les comptes techniques jusqu'au résultat fiscal.

M3 Liasse cohérence et contrôles

- Sécuriser le dépôt
- Report des retraitements dans les tableaux de la liasse
- Rapprochement entre états réglementaires comptabilité et déclaration
- Suivi des déficits et des retraitements pluriannuels
- Constitution du dossier justificatif des positions retenues
- Points d'attention habituels lors d'un contrôle
- Atelier : Le groupe construit la liste des contrôles de cohérence à passer avant le dépôt de la liasse.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 327 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr